Mise à niveau des connaissances

Guide pour l'élaboration d'un questionnaire d'autopositionnement

Élise Lebeau

Regroupement régional
UQAR Université du Québec à Rimouski
cnio COMPÉTENCE NUMÉRIQUE INTERORDRES

Partenaire de
Transitions réussies vers les études supérieures
UN DÉFI INTERORDRES
Propulsé par l'Université du Québec

Licence : Attribution – Utilisation non commerciale

Pour citer ce document
Michaud, N., Bélanger, É., Parent, S. et Desmeules Thériault, G. (2025). *Mise à niveau des connaissances : guide pratique pour l'élaboration d'un questionnaire d'autopositionnement*. Développé dans le cadre du projet Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres. Université du Québec à Rimouski. https://monurl.ca/miseaniveaucnio

Équipe de rédaction
Nancy Michaud
Édith Bélanger
Séverine Parent
Gabrielle Desmeules Thériault

Illustrations
Élise Lebeau

Remerciements
L'équipe de rédaction souhaite remercier les personnes impliquées dans la réalisation de ce projet à l'Université du Québec à Rimouski : Ali Ghali, directeur du module des sciences de l'administration ; Michael Lafontaine, directeur du module des sciences comptables ; Geneviève Roy, commis à la gestion de l'enseignement et de la recherche ; les professeur.es de l'Unité départementale des sciences de la gestion du campus de Rimouski ainsi que les chargés de cours Simon-Luc Boudreau et Simon Hupé ; Daniel LaBillois, directeur du Centre apprentissage réussite et pédagogie universitaire (CARPU) et les membres de son équipe, plus particulièrement Nancy Talbot et Manon Deshaies, conseillères aux activités d'aide à la réussite ainsi qu'Émilie Ringuet, conseillère en pédagogie et technopédagogie ; Isabelle-Annie Lévesque, directrice de la bibliothèque et son équipe, plus particulièrement Josée Pelletier, bibliothécaire coordonnatrice.

L'équipe remercie aussi Alexandre Gaudreau de la Formation à distance interordres (FADIO) pour son soutien au développement, ainsi que les personnes ayant participé à la validation écologique de ce guide, coordonnée par FADIO, soit : Marie-Hélène Fournier (Cégep de la Gaspésie et des Îles), Marie-Josée Richard (UQAR), Nancy Talbot (UQAR) et Karine Whitty (Cégep de Rimouski).

La réalisation de ce guide a été rendue possible grâce à la contribution financière du ministère de l'Enseignement supérieur.

Version de mai 2025

Table des matières

Présentation du guide 1

Pourquoi un guide sur la mise à niveau des connaissances ? 1
Pourquoi un questionnaire d'autopositionnement ? 1
À qui s'adresse ce guide ? 2
À quels besoins répond ce guide ? 2
D'où vient ce guide ? 3
Que contient ce guide ? 3

En mode réflexif 4

Cibler les intentions de mise à niveau 6
Recenser les ressources 11
Classer les thèmes 13
Créer le questionnaire d'autopositionnement 15
Implanter 23
Évaluer 26

En mode immersif 30

En mode actif 44

Références 47

Présentation du guide

Pourquoi un guide sur la mise à niveau des connaissances ?

Les personnes étudiantes rencontrent plusieurs défis lors de leur transition dans un nouveau programme de formation. À l'insécurité liée au nouvel environnement d'études s'ajoute un possible manque de connaissances préalables dans certaines matières. C'est d'autant plus vrai pour les personnes étudiantes ayant un profil ou un cheminement atypique (Buton et Giordano, 2019), soit un parcours scolaire non linéaire qui s'écarte du cursus traditionnel.

La création d'un questionnaire d'autopositionnement s'est révélée pertinente à la suite du constat que les personnes étudiantes ne savent pas ce qu'elles ne savent pas. Cette position a été renforcée *par l'évaluation des ressources offertes aux personnes étudiantes décrite* dans le guide *Consulter les personnes étudiantes pour mieux intervenir : guide pour la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des ressources de soutien aux transitions vers les études supérieures* (Deschênes al., 2025) et les réflexions de l'équipe du projet de recherche CNIO dans le cadre du guide *Relever les défis inter* en éducation : guide pour la mise en place de communautés de pratique interprofessionnelles et interordres* (Parent et al., 2025).

Pourquoi un questionnaire d'autopositionnement ?

Les ressources enseignantes ont certaines attentes envers les personnes étudiantes, tant pour les acquis disciplinaires que pour les compétences essentielles. Il arrive cependant que des lacunes, qui peuvent être constatées dès le début d'un programme, aient des répercussions importantes sur la réussite. L'idée derrière l'élaboration d'un questionnaire d'autopositionnement est de répondre aux besoins de formation d'une personne en lui indiquant ce qu'elle devrait connaitre pour bien entamer sa formation. Si certains aspects doivent être perfectionnés, la personne étudiante pourra cibler ses lacunes grâce au questionnaire d'autopositionnement et corriger le tir pour favoriser sa réussite et sa transition vers une nouvelle formation. Le questionnaire d'autopositionnement est un outil pédagogique conçu pour permettre à la personne étudiante d'évaluer elle-même ses connaissances ou compétences tout en renforçant son apprentissage. Il lui offre une occasion de se positionner quant à ses habiletés actuelles, et de comparer celles-ci aux attentes de l'établissement relatives à un programme ou à un cours. Il l'aidera à cerner ses lacunes et à mettre ses connaissances à niveau. Ce genre de questionnaire permet en outre de présenter à la personne étudiante les ressources dont elle aura besoin pour répondre à un éventuel besoin de formation.

Pour en arriver à l'adoption du terme « questionnaire d'autopositionnement », l'équipe a vérifié le sens de différentes appellations dans la littérature. Les appellations suivantes ont

été envisagées : *test diagnostique*, *test autodiagnostique*, *parcours d'autoformation* et *autoapprentissage*.

Après plusieurs lectures, des termes comme « autoformation » et « test diagnostic » ont été écartés, et c'est le terme « autopositionnement » qui a été retenu. En effet, « le questionnaire d'autopositionnement permet de mesurer les acquis avant le démarrage de la formation : c'est un outil précieux pour établir l'ingénierie de la formation, mettre les participants sous tension et les aider à s'engager dans la formation » (Bouchu et al., 2020, p. 186). Cette définition est celle qui correspond le mieux à la visée du projet et aux intentions de l'équipe qui l'a mené : fournir un outil permettant aux personnes étudiantes de cibler les compétences qu'elles ne maitrisent pas et leur fournir des ressources pour combler ces lacunes. Ainsi, les personnes étudiantes peuvent s'engager dans un processus de mise à niveau en toute autonomie.

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse à toute personne ou à tout groupe de personnes qui souhaite élaborer un outil d'autopositionnement, soit un questionnaire d'autopositionnement qui permet à la personne étudiante d'évaluer ses acquis avant d'entreprendre une formation. Il peut s'agir de membres de la direction ou du personnel professionnel d'un établissement qui appuient les personnes étudiantes ou le corps enseignant sur le plan pédagogique. Il pourrait être pertinent d'élaborer un tel questionnaire si, par exemple, un membre du personnel enseignant remarque des lacunes en classe sur le plan des connaissances. Ce guide s'adresse donc à toute personne qui souhaite valider les attentes relatives à la maitrise de certaines compétences essentielles chez les personnes étudiantes dès leur arrivée dans un établissement ou un programme. La personne qui prend cette initiative est encouragée à solliciter l'appui de sa direction d'établissement ou de programme. Afin d'obtenir une vision globale de la situation, il est fortement conseillé d'instaurer un espace de collaboration réunissant des collègues et d'autres personnes professionnelles.

À quels besoins répond ce guide ?

Ce guide vise à présenter la démarche et les réflexions associées à l'élaboration d'un questionnaire d'autopositionnement proposé sur une plateforme en ligne. De nombreuses questions ont surgi pendant le processus, et il a fallu faire certains choix. La présentation de cette expérience pourra guider et inspirer d'autres personnes dans l'élaboration d'un outil à visée pédagogique, mais aidera aussi les personnes étudiantes à prendre en charge le développement de leurs connaissances et de leurs habiletés. La démarche présentée peut facilement être appliquée à d'autres projets qui visent à aider une personne étudiante à se positionner quant à la nécessité de perfectionner certaines connaissances et à lui fournir rapidement des ressources ciblées adaptées à ses besoins de formation. Différents milieux pourraient vouloir créer un outil qui facilite la mise à niveau des connaissances dans une démarche autonome et engagée pour soutenir la transition interordres des personnes étudiantes.

D’où vient ce guide ?

Ce guide fait partie de l’ensemble des livrables du projet Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres, qui a mené à la production du modèle de soutien aux transitions interordres (Université du Québec, 2025). Le regroupement régional du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (BSLGIM-CNIO), installé à l’UQAR, a mis en place de chantiers interordres dans des établissements collégiaux et universitaires de la région (Parent et al., 2024). Ce projet triennal a donné lieu à des initiatives terrain contextualisées et à la production de guides réflexifs et transférables. Afin d’inspirer la mise en place d’initiatives similaires adaptées aux contextes interordres, plusieurs ressources ont été produites, soit ce guide ainsi que les guides suivants :

- Consulter les personnes étudiantes pour mieux intervenir : guide pour la mise en œuvre d’une démarche d’évaluation des ressources de soutien aux transitions vers les études supérieures (Deschênes et al., 2025)
- Centraliser les ressources pour une transition harmonieuse : guide pour faciliter le repérage des ressources offertes en soutien aux personnes étudiantes (Jolicoeur et al., 2025)
- Relever les défis inter* en éducation : guide pour la mise en place de communautés de pratique interprofessionnelles et interordres (Parent et al., 2025)

Que contient ce guide ?

Ce document guide la réflexion des personnes qui ont comme mandat de mettre en place une initiative similaire. Comme chaque produit sera unique afin de répondre de manière adéquate à ses objectifs, ce guide permet d’imaginer un outil adapté à chaque contexte. Il est divisé en trois parties.

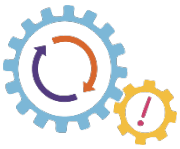

La section **En mode réflexif** se décline en six étapes, qui constituent la démarche proposée pour soutenir la mise à niveau des connaissances, en particulier par l’élaboration d’un questionnaire d’autopositionnement. Chaque étape soulève des questions de réflexion.

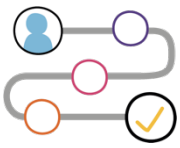

La section **En mode immersif** présente un récit illustrant le déroulement de la démarche de mise à niveau dans un programme universitaire. La présentation des récits est basée sur la réflexion de la section précédente.

La section **En mode actif** propose une feuille de route qui facilitera la concertation et la consignation de la démarche. Cette section vous présente la feuille de route et vous donne accès à une version modifiable, qui pourra être adaptée à votre réalité, à votre contexte et à vos besoins.

En mode réflexif

Cibler les intentions de mise à niveau

Personnes participant à l'élaboration du questionnaire

Une multitude de personnes peuvent participer à l'élaboration d'un questionnaire d'autopositionnement comme celui décrit dans ce guide. Pour assurer la réussite du projet, il apparait cependant essentiel de faire appel à certaines parties prenantes pédagogiques, dont :

- une ou un gestionnaire de l'établissement qui soutient le projet ;
- la personne responsable du projet ;
- les enseignantes, les enseignants et les personnes chargées de cours ;
- une personne représentant le centre d'aide à la réussite (CAR) et les services pédagogiques aux personnes étudiantes (p. ex. bibliothèque) ;
- une personne conseillère pédagogique associée à l'établissement ou, au besoin, au programme ciblé ;
- une personne technicienne ou conseillère technopédagogique qui maitrise les plateformes disponibles dans l'établissement.

Il n'est pas nécessaire que ces personnes constituent un comité. Il faudra faire appel à elles à différents moments de l'élaboration du questionnaire d'autopositionnement.

Au début du processus, il est primordial de cibler les besoins de mise à niveau de la population étudiante à qui s'adresse le questionnaire. La première étape consiste donc à définir les attentes d'un établissement ou de l'équipe d'un programme en particulier.

Dès le départ, l'adoption d'une vision interordres est fortement encouragée. Il pourrait être intéressant d'examiner le Référentiel de développement des compétences essentielles aux études postsecondaires (Demers et al,. 2025) qui présente six familles de compétences et une matrice des profils de sortie indiquant le seuil minimal attendu pour chacun des ordres. En effet, le profil à la sortie d'un ordre d'étude peut différer de celui attendu à l'entrée dans l'ordre suivant. Par exemple, le profil de sortie d'une personne qui termine sa scolarité collégiale ne concordera pas nécessairement au profil d'entrée attendu pour tous les programmes universitaires. Il est aussi important de s'intéresser aux personnes ayant un cheminement atypique, par exemple la population B au collégial ou les personnes entrant à l'université pour un retour aux études.

Populations ciblées

Voici quelques questions pouvant aider à orienter les actions.

Quelles sont les populations visées ?	En définissant le profil des personnes étudiantes à qui s'adresse le questionnaire d'autopositionnement, on s'assure que celui-ci sera adapté à la population visée. On pourra en profiter pour définir les attentes quant aux connaissances antérieures de la population cible. Par exemple, les attentes seront probablement plus générales si l'on s'adresse à l'ensemble de la population étudiante d'un établissement, tandis qu'elles seront plus spécifiques si le questionnaire est destiné aux personnes étudiantes d'un programme donné ayant des exigences particulières.
À quels groupes les personnes étudiantes visées appartiennent-elles ?	Le questionnaire d'autopositionnement peut s'adresser à toute la population étudiante d'un établissement, par exemple s'il porte sur l'utilisation de l'environnement numérique d'apprentissage. À l'inverse, il peut s'adresser aux personnes étudiantes d'un programme particulier,

par exemple s'il concerne la maitrise des normes de présentation des travaux scolaires.

Définition des attentes quant aux habiletés de base nécessaires à la population étudiante

Les attentes quant à la maitrise des habiletés de base nécessaires à la population utilisatrice ne sont pas toujours explicites. Pour des personnes ayant un profil typique, les attentes peuvent aller de soi, tandis que les acquis des personnes qui font un retour aux études ou qui proviennent de l'international varieront selon les profils. Pour expliciter ces attentes, il faut réfléchir au profil d'entrée des personnes étudiantes : quel est le niveau de base en ce qui concerne les compétences disciplinaires et les compétences essentielles ? En d'autres mots, que faut-il savoir pour réussir, et y a-t-il des savoirs qui ne sont pas formellement enseignés dans les premiers cours du programme ? Quelles plateformes et outils faut-il maitriser pour réussir dans l'établissement ?

La personne initiatrice peut répondre à ces questions en sondant des collègues ou en consultant de la documentation pertinente.

Quel est le profil d'entrée des personnes étudiantes visées ?

En dressant un profil d'ensemble des personnes à qui s'adresse le questionnaire, on pourra mesurer l'homogénéité (ou l'hétérogénéité) de la population visée.

Par exemple, il peut être pertinent de connaitre d'où proviennent les personnes étudiantes ainsi que les programmes qu'elles ont fréquentés. En effet, on peut ainsi se faire une idée des compétences acquises et d'éventuelles différences entre les divers profils d'un groupe hétérogène.

Cette démarche peut aider à identifier des sous-groupes qui sont susceptibles de nécessiter une mise à niveau. Ces personnes seront invitées en priorité à répondre au questionnaire d'autopositionnement.

Quelles sont les attentes envers les personnes étudiantes ?

Que ce soit pour un programme ou pour un ordre d'enseignement donné, la personne étudiante qui répond aux attentes, explicites ou implicites, dès son arrivée

bénéficie de conditions préalables favorables à la réussite du parcours qu'elle entreprend.

Pour élaborer le questionnaire d'autopositionnement, il faudra se pencher sur le niveau de compétences attendu chez les personnes étudiantes au moment où elles y répondront.

Par exemple, tous les ordres d'enseignement ont certaines attentes en matière de recherche et d'évaluation de l'information, mais celles-ci diffèrent d'un ordre à l'autre, donc il est normal que les habiletés informationnelles soient réparties sur un continuum interordres.

Quels sont les écarts relevés entre le profil d'entrée réel des personnes étudiantes et le profil d'entrée souhaité par l'établissement ou l'équipe du programme ?

Il se peut qu'il y ait un écart entre le profil d'entrée réel des personnes étudiantes et le profil d'entrée souhaité par l'établissement ou l'équipe du programme. L'élaboration d'un questionnaire d'autopositionnement peut être vue comme une occasion d'expliciter des préalables tacites. Il est important de cerner ces écarts pour se faire une bonne idée du profil d'entrée réel et pour pouvoir comparer celui-ci au profil d'entrée souhaité.

La réponse à cette question peut provenir d'observations de personnes qui appuient les personnes étudiantes ou être révélée par des défis constatés dans la première session ou la première année.

Les réponses à ces questions permettent de cerner les connaissances et les habiletés face auxquelles les personnes étudiantes doivent se positionner pour atteindre le niveau minimum nécessaire pour entamer leur formation avec une certaine aisance. Le questionnaire d'autopositionnement doit aider la personne étudiante à juger de son atteinte des attentes de l'établissement ou du programme selon le niveau de maitrise minimal de certains éléments jugés comme des acquis.

À ce stade, il est essentiel de connaitre les destinataires et l'objectif du questionnaire d'autopositionnement. Le questionnaire pourrait s'adresser aux personnes qui en sont à leur première session dans un établissement collégial et porter sur la maitrise des

environnements numériques d'apprentissage. Il pourrait aussi s'adresser à une population particulière inscrite dans un programme donné. Le questionnaire pourrait par exemple s'adresser aux personnes étudiant à la maitrise en éducation et porter sur les documents de référence du programme de formation de l'école au Québec.

Recenser les ressources

Une mesure est un moyen pris pour atteindre un but (Usito, n.d.a), tandis qu'une ressource est un moyen permettant d'améliorer une situation (Usito, n.d.b). Une ressource peut donc être une pratique enseignante, alors qu'une mesure (ou, plus largement, un dispositif pédagogique) peut être déployée dans un établissement ou dans un programme pour en soutenir la population étudiante.

Le recensement des ressources est une étape cruciale de l'élaboration d'un questionnaire d'autopositionnement. Cette étape permet de dresser un portrait global des ressources de soutien offertes aux personnes étudiantes en lien avec l'objectif à l'étape précédente.

Quelles sont les ressources proposées aux personnes étudiantes en lien avec l'objectif identifié ?

À cette étape du recensement, il faut dresser une liste des ressources disponibles en menant une recherche documentaire et en consultant différents services (centres d'aide, bibliothèque, services informatiques, services aux personnes étudiantes, etc.).

Il est à noter que le guide d'évaluation des mesures (Deschênes et al., 2025) propose une méthodologie qui peut être très utile à cette étape-ci.

Les ressources disponibles sont-elles pertinentes et répondent-elles aux besoins de formation des personnes étudiantes ?

Après le recensement, on veillera à classer et à évaluer les ressources pour s'assurer qu'elles répondent à l'objectif visé par le questionnaire d'autopositionnement et aux besoins des personnes étudiantes.

Par exemple, on pourra se questionner sur l'adéquation entre le besoin et le format de la ressource (atelier, capsule vidéo, document web, soutien personnalisé, etc.) et sa modalité synchrone ou asynchrone.

On pourra aussi se demander si la ressource permet à la personne étudiante d'obtenir, de façon simple et concise, l'information recherchée pour parfaire ses connaissances et ses habiletés. Le cas échéant, on veillera à mettre à jour, adapter ou bonifier certaines ressources pour en améliorer l'adéquation avec les besoins (ex. :

fragmentation d'une longue vidéo en plusieurs segments).

Manque-t-il certaines ressources ?

Si aucune ressource ne traite de certains éléments particuliers, on pourra envisager de les créer à ce stade. Il est recommandé de faire appel aux personnes responsables du sujet en question (ex. : une personne conseillère à la réussite de l'établissement). Il sera incontournable de planifier la participation des personnes pouvant créer les ressources jugées comme manquantes, d'établir un calendrier de réalisation et de prévoir le budget nécessaire à cette tâche.

Ce recensement permettra d'orienter les personnes étudiantes vers les ressources qui seront pertinentes pour la mise à niveau de leurs connaissances et de leurs habiletés.

Classer les thèmes

Cette étape propose de cerner les éléments ou les habiletés essentiels en lien avec l'objectif déterminé et les ressources recensées pour définir le profil d'entrée souhaité.

Quelles sont les connaissances et les habiletés jugées incontournables ?	La maitrise de certaines connaissances et habiletés peut être essentielle à la réussite. Les ressources enseignantes jouent un rôle important pour définir celles-ci, particulièrement lorsqu'elles contribuent à la formation des personnes étudiantes dans la première session et la première année du programme. En effet, les ressources enseignantes sont en bonne posture pour constater, dans leurs cours, quelles sont les lacunes à l'entrée.
À quel moment de leur parcours les personnes étudiantes doivent-elles maitriser ces connaissances et ces habiletés incontournables ?	Il y a lieu de prioriser les connaissances et les habiletés qui doivent être maitrisées dès l'entrée dans le programme. Le questionnaire d'autopositionnement appuiera donc les personnes étudiantes pendant leur transition.
Quel est le thème prioritaire ?	Lorsque plusieurs éléments convergent vers un même thème, c'est probablement celui qui doit être priorisé, ce qui sera possible lorsque les thèmes et sous-thèmes auront été déterminés. Les commentaires et suggestions des ressources enseignantes peuvent aussi guider la priorisation des thèmes.

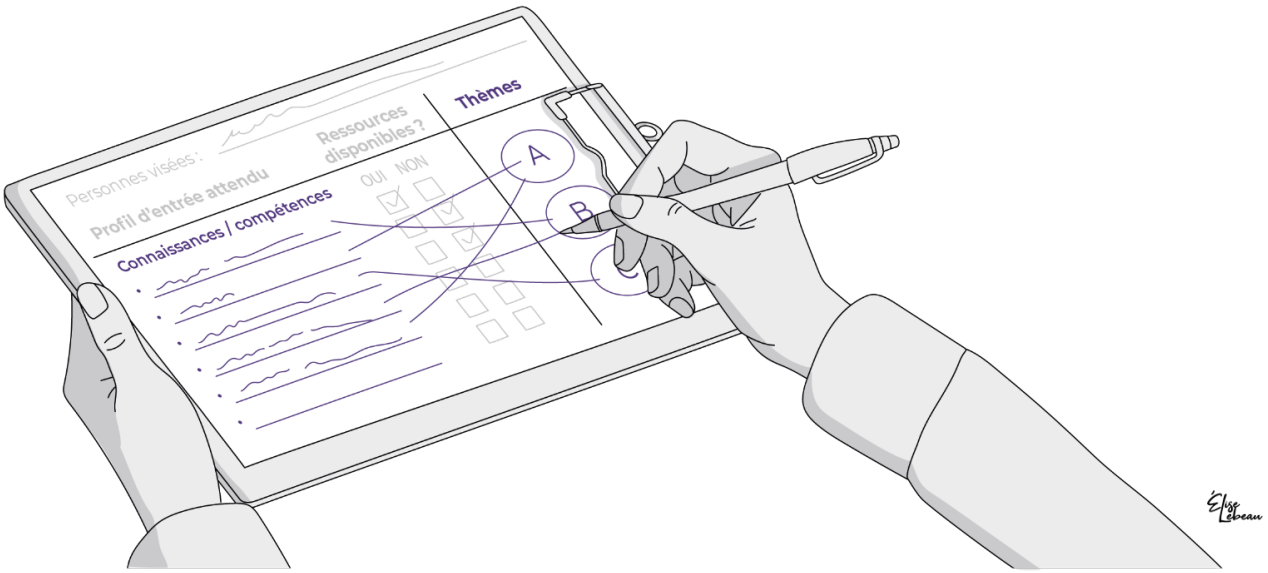

Ces questions permettront de cerner, à partir de l'objectif prédéterminé, des thèmes ou des sous-thèmes et des sections du questionnaire d'autopositionnement. Comme il se peut que les thèmes soient nombreux, il faudra en prioriser un ou deux. Il nous semble préférable d'adopter une approche graduelle pour la création du questionnaire pour pouvoir y ajouter des thématiques au fil du temps, plutôt que de viser trop grand dès le départ. Cette approche préconise une amélioration continue des produits, processus et initiatives jusqu'à l'atteinte d'un résultat satisfaisant.

Créer le questionnaire d'autopositionnement

Avant de se lancer dans les différentes étapes de la création d'un questionnaire d'autopositionnement, il est conseillé de discuter si possible du projet avec un comité pédagogique ou le comité du programme. La création des questions gagne en outre à se faire de façon itérative, soit dans le cadre d'échanges et d'une concertation entre la personne porteuse du projet, une personne conseillère pédagogique et une personne qui connait bien la ou les plateformes utilisées par l'établissement qui pourraient accueillir le questionnaire d'autopositionnement.

Formulation des questions

Cette étape constitue la pierre angulaire de l'outil, qui vise à cerner les besoins de mise à niveau des personnes étudiantes. Voici des pistes pouvant faciliter la rédaction de questions d'autopositionnement correspondant à votre objectif et au thème choisi.

Comment le questionnaire sera-t-il corrigé ?

En fonction du contexte, il est bon d'envisager une correction automatisée du questionnaire à partir d'une plateforme numérique, de sorte qu'il puisse exister de manière autonome, sans nécessiter d'attention constante.

Dans d'autres contextes, il pourrait être nécessaire d'intégrer un volet humain à la correction du questionnaire. S'il contient une question ouverte, par exemple, il faudra que quelqu'un évalue la réponse. Si l'on souhaite éviter les manipulations de ce genre, il faudra concevoir un questionnaire qui permettra une correction automatisée. Divers environnements numériques d'apprentissage, comme Moodle, offrent des fonctionnalités qui permettent d'intégrer des questionnaires qui soutiennent l'apprentissage de façon autonome.

En somme, pour formuler des questions adéquates, il importe de déterminer quelle sera la méthode de correction.

Combien de questions faut-il prévoir pour atteindre les objectifs ?

On peut tenir compte de plusieurs éléments pour répondre à cette question.

Il est important de réfléchir à la durée du questionnaire. En menant des tests auprès d'un petit groupe de personnes étudiantes, on pourra connaitre le temps moyen requis pour répondre au questionnaire.

Selon notre expérience, l'idéal est de concevoir un questionnaire auquel on peut répondre en moins de 30 à 45 minutes.

Il est conseillé de regrouper les questions par thèmes, et donc de morceler le questionnaire en deux ou trois parties. Chacun des thèmes sélectionnés pourra donc être associé à une dizaine de questions.

Quels types de questions sont les plus utiles pour mesurer la maitrise d'une connaissance ou d'une habileté ?

Il faut d'abord s'approprier la plateforme sélectionnée et explorer quelles en sont les possibilités. Si l'établissement compte une personne conseillère en technopédagogie, l'idéal serait de l'intégrer à l'équipe dès le début pour optimiser le travail et tirer parti de son expertise.

Après avoir inventorié les possibilités, il faudra choisir le type de questions qui conviendront le mieux au contexte (choix multiples, exécution d'une tâche, « glisser le mot », etc.).

Préparation des rétroactions

Il faudra ensuite mesurer la réussite des questions et faire en sorte que la personne reçoive une rétroaction automatique et immédiate. Bien qu'il soit possible d'opter pour une correction humaine, il est préférable d'opter autant que possible pour une correction automatisée. La personne étudiante recevra ainsi une rétroaction immédiate, et il ne sera pas nécessaire d'affecter quelqu'un à la correction, une tâche qui peut prendre beaucoup de temps si de nombreuses personnes répondent au questionnaire.

Comment créer une rétroaction efficace ?

Il convient de se pencher sur les objectifs que visent les rétroactions. Celles-ci peuvent corriger la réponse, proposer des ressources complémentaires, indiquer la pertinence de s'attarder à cette question, etc.

La rétroaction devrait fournir des précisions sur l'élément visé par la question.

Choix de la plateforme

Parallèlement à la formulation des questions, il faut réfléchir au choix d'une plateforme qui hébergera le questionnaire d'autopositionnement. La plateforme choisie peut engendrer certaines limites et contraintes, donc il faudra prendre une décision à ce chapitre durant l'étape de la formulation des questions.

Voici quelques critères à analyser et réflexions à mener avant de faire un choix.

Quelles sont les plateformes disponibles dans l'établissement ?

En faisant l'inventaire des plateformes disponibles et de leurs caractéristiques respectives, on pourra créer un outil adapté et en assurer la pérennité.

La disponibilité d'une ressource d'aide et de soutien technique ou technopédagogique dans l'établissement peut influencer le choix de la plateforme.

La protection des données personnelles est aussi un enjeu dont il faut tenir compte qui pourra influencer la sélection d'une plateforme ou d'une autre.

La plateforme est-elle accessible facilement ?

Idéalement, la plateforme sélectionnée est facile d'utilisation et accessible à toutes les personnes ciblées. Pour éviter les surcharges cognitives, il est judicieux d'opter pour une plateforme conviviale et connue des personnes étudiantes. Au besoin, on peut proposer une vidéo expliquant comment utiliser la plateforme.

La plateforme permet-elle une configuration conviviale et intéressante ?	Il faut s'assurer de bien comprendre les limites et les possibilités qu'offre chaque plateforme pour évaluer si celle-ci correspond aux besoins et aux questions à élaborer.
Peut-on prévoir une certaine pérennité pour l'outil ?	L'outil créé doit pouvoir être utilisé à long terme. La plateforme doit également permettre d'ajuster ou de mettre à jour le contenu, particulièrement dans la période suivant le lancement.
Comment les personnes étudiantes accèderont-elles au questionnaire ?	Selon la nature du questionnaire, les personnes pourraient y répondre à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone cellulaire. L'utilisation doit donc être adaptée à l'appareil. Pour faciliter l'accès au questionnaire, il peut être pratique d'utiliser un code QR ou un hyperlien facile à retenir.

Opérationnalisation du questionnaire

À cette étape, il est temps de concrétiser le questionnaire en intégrant les questions et les rétroactions à la plateforme. Il est probable que cette démarche génère d'autres questions et nécessite des ajustements. Par exemple, certaines questions pourraient être plus ou moins adaptées aux options de la plateforme.

Avons-nous les connaissances requises pour exploiter pleinement la plateforme ?	Il convient de s'entourer de personnes qui maitrisent la plateforme choisie pour configurer adéquatement le questionnaire. Des technopédagogues peuvent par exemple être des alliés.

C'est l'étape plus concrète, celle qui permettra de voir si ce qui avait été envisagé est réalisable. Il est bon de miser ici sur l'expertise de spécialistes de l'objectif et de la plateforme pour s'assurer d'optimiser la programmation et de réfléchir aux solutions à tout problème technique. Voici des exemples de questionnements que vous pourriez vous poser.

Quels renseignements seront présentés aux personnes étudiantes lors de l'accès au questionnaire ?

Il est intéressant de présenter aux personnes étudiantes la démarche et l'objectif du questionnaire d'autopositionnement dès le début.

Ceci peut être fait, par exemple, dans un court paragraphe ou avec une vidéo.

Comment seront organisés les thèmes et les questions sur la plateforme ?

La mise en page et la structure du questionnaire peuvent contribuer positivement à l'expérience de la personne étudiante. Il faut éviter de surcharger les pages, car l'excès de texte risque de décourager les gens de poursuivre la démarche.

Quand la personne répondante sera-t-elle redirigée vers les ressources qui l'aideront à mettre ses connaissances à niveau ?

Les ressources peuvent être présentées à différents moments dans la réponse au questionnaire.

On peut les présenter dans la rétroaction à chaque question, ou encore dans un bilan à la fin du questionnaire. En les présentant au fur et à mesure, dans les rétroactions, on répond à un certain désir d'immédiateté. Toutefois, cette façon de faire ne permet pas de rassembler les ressources ni de les organiser.

Si vous envisagez de rassembler les mesures en complément au questionnaire d'autopositionnement, nous vous invitons à consulter le guide de centralisation des mesures de soutien aux personnes étudiantes (Jolicoeur et al., 2025).

Peut-on répondre au questionnaire une ou plusieurs fois ?

Selon les fonctionnalités de la plateforme et l'objectif visé, on décidera s'il est possible de répondre une seule fois au questionnaire ou si plusieurs tentatives seront autorisées. Une personne pourrait donc vérifier sa compréhension après avoir utilisé les ressources qui lui auraient été proposées à la suite d'une première tentative.

S'il est possible de répondre plusieurs fois au questionnaire, il est intéressant de faire en sorte de

compiler les résultats, ce qui permettra de mesurer l'amélioration de la maitrise des habiletés et des compétences dans le temps.

Combien de niveaux de maitrise faut-il prévoir ?

Ce n'est pas une obligation, mais on peut proposer différents niveaux de maitrise pour certaines habiletés. On pourra ainsi proposer des ressources adaptées au degré d'atteinte de ces habiletés.

On peut, par exemple, définir un niveau débutant et un niveau avancé pour une habileté. Les personnes dont les résultats correspondent au niveau débutant se verront proposer des ressources qui leur apprendront la base des acquis où des lacunes ont été détectées. Les personnes de niveau avancé auront quant à elles accès à des ressources pour perfectionner leurs acquis.

Validation : phase test du questionnaire

La phase test du questionnaire est une étape cruciale qui nécessite la participation de différentes personnes ayant des points de vue complémentaires. Cette démarche permet de s'assurer que les questions sont claires, que les réponses prévues conviennent et que les rétroactions fonctionnent bien. C'est aussi l'occasion de déceler des anomalies et d'y remédier avant la diffusion large et publique du questionnaire.

Quel est l'objectif de cette validation ?

Il sera intéressant de solliciter divers points de vue, notamment au niveau technique, afin de :

- tester la programmation et s'assurer que le questionnaire fonctionne bien
- confirmer que tous les éléments fonctionnent, peu importe le type d'appareil (ordinateur PC et Mac, tablette et téléphone) ou la version du logiciel utilisé
- s'assurer que les liens vers les ressources fonctionnent bien

L'intervention d'une personne familière avec l'objectif et le thème du questionnaire contribuera à :

- s'assurer que les réponses prévues couvrent tous les cas de figure
- confirmer que les rétroactions fonctionnent bien et correspondent à la réponse fournie

Un groupe test avec des personnes étudiantes permettra de :

- valider la compréhension des questions
- déceler toute erreur technique
- connaitre le temps de réponse requis

Qui participe à la validation ?

Avant de lancer le questionnaire, c'est une bonne idée de le présenter à différentes personnes, essentiellement pour leur demander d'y répondre. Voici des parties prenantes qui pourraient valider le questionnaire :

- membres de l'équipe ayant élaboré le questionnaire
- spécialistes des habiletés évaluées par le questionnaire
- personnes offrant des services de soutien aux personnes ciblées
- ressources enseignantes
- petit groupe de personnes étudiantes représentant la population visée

Quand doit-on faire la validation ?

La validation peut avoir lieu dès qu'un prototype fonctionnel est disponible sur la plateforme. Elle peut être faite à différents moments, et viser les aspects techniques, le contenu ou la clarté.

Il est essentiel de faire valider le questionnaire par des personnes étudiantes avant de le rendre public.

À quoi servent les rétroactions ?

Les rétroactions suggèreront des pistes pour corriger les problèmes identifiés. Ce processus peut être fait en continu, c'est-à-dire en apportant des améliorations à mesure que des problèmes sont soulevés.

À la suite des tests, on veillera à analyser les commentaires récoltés et à examiner les problèmes soulevés pour assurer le suivi des correctifs requis. Par exemple, il pourrait être nécessaire d'ajuster certains des paramètres de correction ou certaines questions pour améliorer la compréhension des personnes étudiantes.

Implanter

L'étape d'implantation doit être bien réfléchie et favoriser une diffusion optimale de l'outil. Nous avons mené des recherches dans la littérature avant de créer un questionnaire d'autopositionnement, et nous avons constaté l'existence d'enjeux liés à l'utilisation des outils et des ressources disponibles. L'existence d'une panoplie de ressources en fait partie ; or, la plupart d'entre elles sont peu connues ou utilisées par les personnes étudiantes. Il est donc essentiel de veiller à ce que l'outil élaboré et instauré soit utilisé par le public cible.

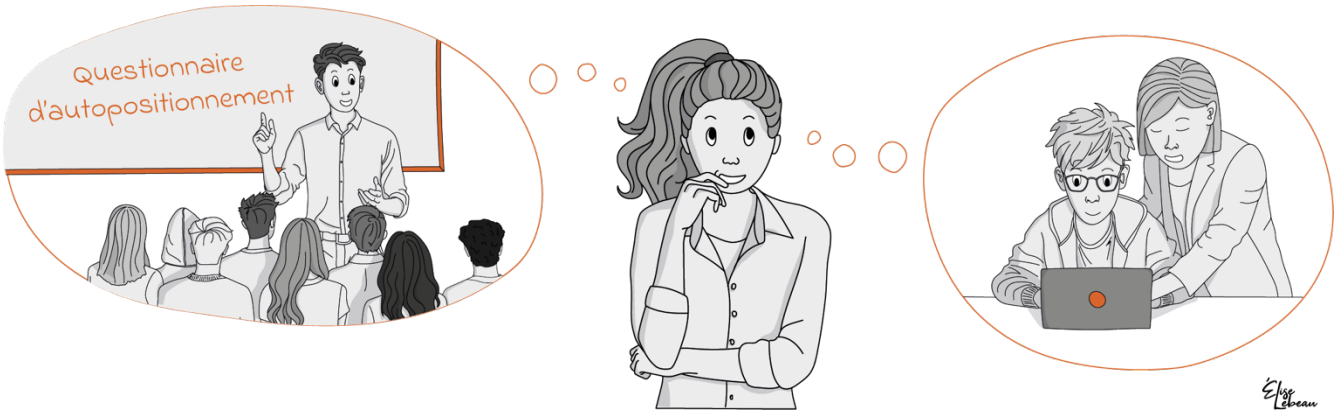

Ce constat démontre l'importance de réfléchir à une stratégie qui permettra de bien faire connaitre l'outil chez les personnes étudiantes, soit la population visée, et d'éviter la création d'un nouvel outil qui sera méconnu ou peu utilisé. Il est essentiel de se poser certaines questions pour mobiliser les bonnes personnes lors de l'implantation, à savoir comment s'y prendre concrètement et adopter une approche efficace.

Qui voulons-nous mobiliser pour assurer une bonne promotion de l'outil ? Quels sont les meilleurs vecteurs promotionnels ?

Les ressources enseignantes sont habituellement d'excellents vecteurs de promotion de l'outil. Elles sont aussi très bien placées pour présenter les ressources existantes. Les centres d'aide des collèges et des universités peuvent aussi contribuer à la promotion d'un tel questionnaire.

Comment convaincre les personnes qui en feront la promotion que l'outil est pertinent ?

Il est primordial d'obtenir l'appui et la collaboration des personnes qui feront la promotion de l'outil. Elles doivent être convaincues de la pertinence de l'outil, et bien comprendre les retombées dont elles pourraient bénéficier. Il peut être pertinent de prévoir une démonstration pour leur faire découvrir l'outil, voire de

leur demander de répondre elles-mêmes au questionnaire pour bien en saisir la portée.

À quel moment faire l'implantation ?

Selon l'objectif du questionnaire, on peut suggérer aux personnes étudiantes d'y répondre soit dès leur admission à un programme, en début de session, en début de parcours ou encore à un moment important dans la session.

Selon le public ciblé, il est important de soutenir les personnes étudiantes qui voudraient répondre au questionnaire. C'est une excellente idée de prévoir un moment pour le faire en classe. Les difficultés se manifestent souvent dans plusieurs aspects de leur « métier d'étudiantes et d'étudiants ». Par exemple, la difficulté d'une personne à gérer son temps ne devrait pas nuire à son apprentissage des notions fondamentales de son programme.

Comment convaincre les personnes étudiantes de répondre au questionnaire d'autopositionnement ?

Pour les convaincre, il est important de leur expliquer la nature et les visées du questionnaire d'autopositionnement. On peut par exemple diffuser une capsule promotionnelle où une personne étudiante pour qui ce questionnaire s'est avéré pertinent raconte son expérience à ses pairs.

Cette étape nécessite de réfléchir aux motivations intrinsèques et extrinsèques des personnes étudiantes. En guise d'incitatif, on peut prévoir des modalités en lien avec l'outil dans le plan de cours ou simplement y intégrer une section informative sur l'existence du questionnaire. Pour s'assurer que les personnes étudiantes répondent au questionnaire, il est essentiel de l'intégrer à la démarche de formation et d'accompagnement.

Y a-t-il d'autres avenues de promotion qui

L'équipe initiatrice du projet peut juger qu'il est nécessaire d'aller rencontrer les personnes étudiantes directement

optimiseraient la diffusion de l'outil ?	en classe pour leur présenter l'outil. Elle peut aussi envisager d'autres moyens, tels que l'envoi de courriels ou l'installation d'affiches dans des endroits stratégiques.

Évaluer

Évaluation de l'implantation

L'évaluation permettra de revenir sur l'implantation réalisée. Dans cette optique, il faudra consulter les statistiques de fréquentation compilées sur la plateforme. Différents éléments peuvent être évalués. Par exemple, il pourrait être pertinent d'examiner le nombre d'utilisations du questionnaire en analysant les statistiques de fréquentation, si la plateforme sélectionnée le permet. Les données rendant compte du nombre de personnes utilisatrices pourraient elles aussi révéler divers éléments. En fin de compte, l'évaluation pourrait dégager des pistes par rapport à la motivation à l'utilisation, à la promotion du questionnaire ou à son appréciation.

Évaluation des résultats du questionnaire

La dernière étape du projet est d'évaluer les résultats du questionnaire d'autopositionnement pour confirmer l'atteinte des résultats escomptés.

Souhaite-t-on avoir accès à des statistiques sur l'utilisation de l'outil ?

Certaines plateformes permettent de générer des statistiques, par exemple sur le temps d'accès et sur le nombre de connexions, de tentatives de réponse à une question ou de clics sur les ressources.

Ces données peuvent être intéressantes pour le suivi à court terme de l'implantation du questionnaire d'autopositionnement. Elles peuvent aussi indiquer quels thèmes s'avèrent plus faciles ou plus difficiles pour les personnes étudiantes.

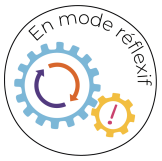

C’est aussi une bonne idée de demander aux personnes répondantes comment elles ont entendu parler du questionnaire d’autopositionnement. Les réponses confirmeront quelles sont les stratégies de promotion qui fonctionnent le mieux.

Quels sont les objectifs quant à l’utilisation des résultats de cette évaluation ?

Les objectifs peuvent être variés. On peut notamment vouloir mesurer le niveau global de « réussite » des personnes étudiantes, connaitre quelles sont les ressources les plus utilisées, cerner les compétences les moins maitrisées, celles qui le sont le plus ou le nombre d’heures passées à utiliser l’outil par les personnes étudiantes.

Il est judicieux de se demander qui aura accès aux résultats bruts des questionnaires (que ce soit sur la plateforme ou non) et qui en sera responsable, pour produire une compilation et une analyse.

L’objectif d’un questionnaire d’autopositionnement est de faire prendre conscience aux personnes étudiantes de leur niveau actuel par rapport aux attentes du programme ou de l’établissement, et de les outiller pour la consolidation de leurs connaissances et de leurs habiletés lorsque le questionnaire révèle des lacunes.

Illustration des étapes pour l'élaboration d'un questionnaire d'autopositionnement pour les personnes étudiantes

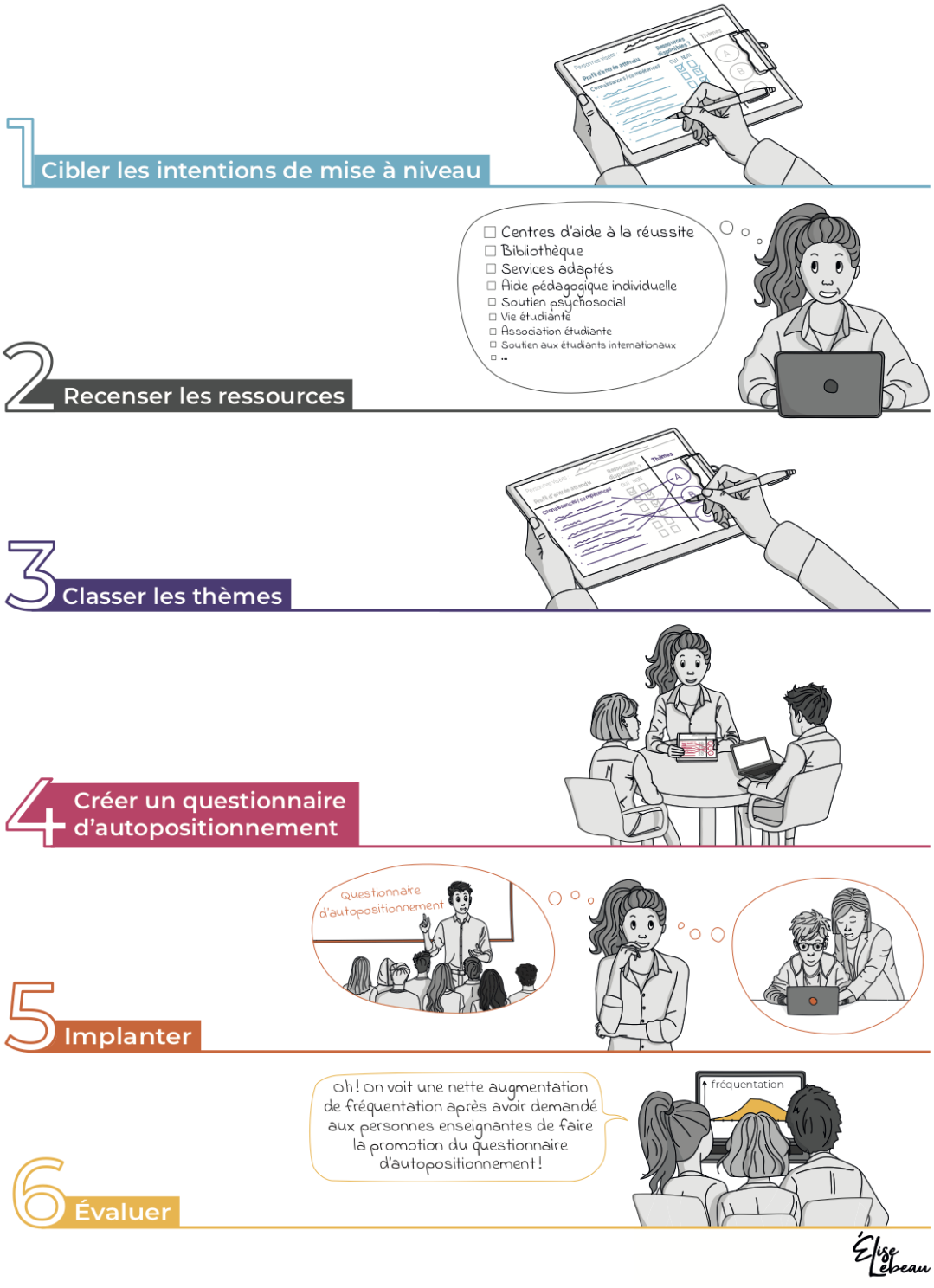

En mode immersif

La présente section vise à rendre ce guide concret en proposant une application pratique de mise en œuvre d'un questionnaire d'autopositionnement conformément aux étapes décrites plus haut. Pour chaque section, l'expérience vécue est racontée le plus fidèlement possible pour illustrer la démarche et en démontrer le caractère transférable à différents contextes.

Cibler les intentions de mise à niveau

Personnes participant à l'élaboration du questionnaire

Concrètement, l'équipe principale réunissait la responsable et directrice du projet (chantier ADM), qui est aussi professeure en sciences de la gestion à l'UQAR, et d'une auxiliaire de recherche, qui est aussi chargée de cours à l'UQAR en sciences de la gestion. Deux personnes se sont ajoutées à ce noyau, soit la chercheuse principale du projet CNIO et professeure en technologie éducative et en littératie numérique à l'UQAR ainsi que la coordonnatrice régionale de recherche pour le BSLGIM – Transitions réussies vers les études supérieures. D'autres personnes ont participé aux diverses étapes ; elles seront présentées en temps opportun.

Cibler les intentions de mise à niveau et population ciblée

Lors d'un exercice de révision des programmes de premier cycle en sciences comptables à l'UQAR, des lacunes généralisées en lien avec la compétence numérique ont été constatées chez les personnes étudiantes. Des lacunes étaient présentes chez les personnes étudiantes dès leur admission, mais celles-ci se manifestaient aussi durant leur parcours. Il fallait donc trouver un moyen de bien cerner le problème. Comme la population cible ne constatait pas nécessairement le problème par elle-même, il nous semblait logique de demander aux ressources enseignantes de participer au processus.

Une rencontre a été organisée avec différentes ressources enseignantes du département des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Rimouski, et l'objectif était de connaitre leurs attentes quant à la compétence numérique à l'entrée aux programmes de premier cycle. Un écart important entre les attentes des ressources enseignantes et le profil des personnes nouvellement admises a été constaté quant à la maitrise du logiciel Microsoft Excel. Ce constat s'appliquait autant aux personnes étudiant au premier cycle en administration ou en sciences comptables qu'à celles étudiant aux cycles supérieurs dans les programmes en gestion de projet et en gestion des ressources maritimes.

Définition des attentes quant aux habiletés de base nécessaires à la population étudiante

Plusieurs ressources enseignantes ont affirmé tenir pour acquis que les personnes inscrites à leur cours maitrisaient le logiciel Microsoft Excel. Cependant, leur expérience démontre que ce n'est pas le cas. Les ressources enseignantes ont également mentionné qu'il leur était impossible de prendre le temps nécessaire durant leur cours pour faire une mise à niveau afin de s'assurer que tout le monde a les connaissances de base indispensables à la réussite de leur cours.

Recenser les ressources

Ces entretiens ont révélé que le logiciel Microsoft Excel n'était pas bien maitrisé par les personnes étudiantes. Une liste des lacunes a été dressée en fonction des données recueillies. Ensuite, sans que les problèmes à prioriser aient été filtrés, on a recensé les ressources existantes qui concernaient Excel et les sujets ciblés dans les entretiens. Il est rapidement devenu évident qu'il existait déjà plusieurs ressources disponibles dans l'établissement et sur des sites publics connexes. Le but n'était donc pas de créer de nouvelles ressources, mais plutôt de valoriser celles qui existaient déjà.

À ce moment du processus, l'équipe s'est demandé par où commencer. Était-il préférable de trouver les ressources, puis d'élaborer les questions, ou encore de faire l'inverse ? Il a été décidé de procéder en deux étapes : recenser les ressources dans un premier temps, puis élaborer des questions.

Une liste des ressources existantes a donc été dressée en lien avec les lacunes soulevées aux étapes précédentes. Cet exercice était fondé sur deux critères importants : utiliser les ressources existantes et valoriser celles qui prenaient la forme de courtes capsules vidéos. Effectivement, dans un processus antérieur, l'existence de nombreuses ressources avait été constatée, mais celles-ci étaient soit méconnues, soit peu utilisées par les personnes étudiantes. Des ressources internes et externes sont venues compléter la recension. À cette étape, la recension des ressources s'inspirait des sujets pour lesquels on avait relevé des lacunes. Toutefois, durant l'exercice, des trouvailles engendrées par la recherche ont fait émerger d'autres sujets intéressants. Il était aussi important de trouver au moins une ressource pour chaque sujet. Cette étape a donné lieu à une recherche non exhaustive, car il restait des choix à faire, et le tri et l'organisation des sujets retenus n'étaient pas terminés.

Classer les thèmes

L'équipe a ensuite entrepris d'organiser les lacunes et les sujets ciblés en sous-groupes. Chaque sous-groupe devait être associé à un thème donné. Un tri a été réalisé dans la liste des lacunes relevées dans l'utilisation d'Excel, puis on a regroupé les éléments interreliés pour prioriser l'apprentissage de certaines fonctions de base du logiciel. Après avoir analysé la situation et en avoir établi le portrait, l'équipe a pu dégager trois thèmes : la cellule, les formules et la mise en page. Voici à quoi ressemblait la classification des sous-thèmes.

Thème	**Sous-thème**
Cellule	Format (monétaire, unitaire, %, décimales)
	Fusion des cellules
	Poignée de recopie (recopie incrémentée et remplissage instantané)
Formules	Saisie d'une formule simple dans une cellule
	Somme automatique
	Gel du contenu d'une cellule
	Référence automatique à une cellule
Mise en page d'une feuille de calcul	Largeur des colonnes et hauteur des lignes
	Ajout ou suppression de lignes et de colonnes
	Création de zones de texte
	Création de tableaux
	Zone d'impression

À partir de ce tableau, nous avons associé certaines des ressources recensées à l'étape précédente avec les différents sous-thèmes. L'écoute des capsules vidéos recensées a favorisé le processus de réflexion associé à la formulation des questions. L'équipe a associé plusieurs ressources pertinentes à la plupart des sous-thèmes, mais s'est assurée que chacun en ait au moins une.

Créer le questionnaire d'autopositionnement

Formulation des questions

Après avoir établi les thèmes, les sous-thèmes et les avoir associés à une ou plusieurs ressources à chaque sous-thème, il a fallu formuler une question par sujet. À cette étape, les idées de questions étaient sommaires, et il a fallu beaucoup de réflexion et de tests sur la formulation pour obtenir la version finale des questions. Il a fallu travailler en équipe, car une personne (auxiliaire de recherche) était responsable de créer les questions, et une autre (directrice de recherche), de les relire et de les commenter. L'enjeu était de réfléchir aux types de questions à poser pour s'assurer qu'elles soient variées, intéressantes et ludiques, et qu'elles puissent faire l'objet d'une correction automatique. Plusieurs types de questions étaient envisageables, par exemple des questions à choix multiples, des questions « glisser un mot sur l'image » et des questions demandant l'exécution d'une tâche. L'opérationnalisation de certaines questions n'était pas évidente, car il fallait réussir à mesurer, par des exécutions, la maitrise d'une habileté avec le logiciel Excel.

Préparation des rétroactions

Un long processus de réflexion s'est entamé : il fallait concevoir soigneusement les questions et réfléchir, en parallèle, à la solution attendue ou aux rétroactions fournies à la personne étudiante. Il a été décidé que les rétroactions devaient être adaptées à la réponse donnée, ce qui demandait de réfléchir à l'explication fournie dans le cas d'une bonne ou d'une mauvaise réponse. Évidemment, dans le cas d'une réponse erronée, il fallait fournir une explication plus détaillée et orienter la personne directement vers des ressources pertinentes pour soutenir son apprentissage.

À la fin du processus de formulation des questions et des rétroactions, il était essentiel d'obtenir des commentaires sur le travail effectué, puisque seulement deux personnes avaient travaillé sur le questionnaire. Des personnes familières avec le développement de la compétence numérique et experte de la pédagogie ont passé en revue le contenu et les rétroactions du questionnaire Excel, puis ont présenté des commentaires et des critiques constructives permettant de bonifier les questions.

Voici les personnes qui ont participé à cette étape :

- La chercheuse principale, qui est également professeure en technologie éducative et en littératie numérique
- La coordonnatrice régionale de recherche – Transitions réussies vers les études supérieures
- Les conseillères au Centre d'aide à la réussite (CAR)

- Une agente de développement et de soutien pour le Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur
- Un conseiller en technologies numériques

Choix de la plateforme

Parallèlement à la préparation des questions, il a fallu réfléchir à la plateforme où serait hébergé le questionnaire. Ce processus a généré de longues réflexions et de nombreuses questions. Nous avons fait appel à une conseillère en pédagogie et en technopédagogie pour faire évoluer notre démarche, ce qui nous a permis d'obtenir des réponses claires à nos questions et, surtout, de profiter de conseils.

Par exemple, H5P s'est rapidement démarqué par ses options intéressantes en matière de questions, sa convivialité et ses nombreuses fonctionnalités permettant de rendre le questionnaire attrayant. Cependant, il a fallu trouver une autre option en raison de divers enjeux, par exemple l'impossibilité de collecter des données statistiques quant à l'utilisation du questionnaire. Comme l'Université du Québec à Rimouski utilise déjà la plateforme Moodle, il était logique de créer le questionnaire sur cette même plateforme, même si celle-ci impose certaines restrictions. Moodle permettait aussi la collecte de statistiques qui seraient utiles pour évaluer l'efficacité de l'outil, le taux d'utilisation du questionnaire, le nombre de clics sur les ressources, etc.

Une fois la plateforme choisie, la conseillère en pédagogie et en technopédagogie et un spécialiste de contenu Moodle ont collaboré avec l'équipe du projet pour intégrer les questions, les rétroactions et les ressources à la plateforme. L'apport de ces personnes qualifiées et compétentes a permis de faire évoluer le projet efficacement et de régler les problèmes associés à la programmation des questions. Il a aussi fallu discuter du format du questionnaire et comprendre comment intégrer le tout. Les spécialistes ont été très utiles, car ils ont donné des idées réalistes à l'équipe quant aux possibilités qui permettraient de concrétiser les propositions. Leur expertise a également permis d'améliorer l'apparence du questionnaire, malgré les nombreuses restrictions de Moodle. Cette phase du projet a exigé un vrai travail d'équipe pour la coordination des étapes de création et de développement du questionnaire.

Il a également fallu réfléchir à la façon de présenter les rétroactions. Seraient-elles présentées directement après la question ou en bloc, après toutes les questions d'un thème ? Les liens vers les ressources seraient-ils présentés directement dans la rétroaction, ou plutôt dans une section précise réunissant toutes les ressources suggérées à la personne en fonction de ses résultats ? Nous avons choisi de les présenter à ces deux endroits.

Il fallait aussi se demander combien de niveaux de rétroaction seraient disponibles? Nous avons cherché une solution optimale, tout en gardant l'objectif en tête, soit faire comprendre à la personne ce qu'elle maitrise et ce qu'elle ne maitrise pas, et lui fournir les explications et les ressources nécessaires pour mettre à niveau ses connaissances avec Excel. Cependant, il a aussi fallu tenir compte des contraintes de la plateforme. Nous avons établi deux niveaux : le premier où la personne étudiante a su démontrer ses compétences, et un second où elle démontre des lacunes sur le plan des compétences. Le premier niveau confirme à la personne étudiante qu'elle maitrise les compétences de base et l'oriente vers des ressources qui l'aideront à enrichir ses connaissances. Le deuxième niveau lui permet de constater qu'elle ne maitrise pas les compétences de base ciblées et l'oriente vers des ressources pertinentes qui pallieront ses lacunes et l'aideront à parfaire ses connaissances et ses habiletés.

Ensuite, il fallait réfléchir au rôle de gestionnaire du questionnaire sur Moodle pour veiller à ce que les statistiques soient facilement accessibles et permettre un suivi des éventuelles mises à jour requises. Afin d'assurer la pérennité du questionnaire, il fallait que celui-ci soit géré par les bonnes personnes ou instances. Il a donc été convenu que le site serait hébergé de façon autonome sur le portail de l'Université, et que les personnes répondantes pourraient s'y inscrire par elles-mêmes à partir d'un lien web. Les gestionnaires du site pouvaient donc être choisis parmi les membres de notre équipe, ce qui faciliterait les mises à jour et l'accès aux statistiques de fréquentation.

Opérationnalisation du questionnaire

Les questions et les rétroactions ont été créées sur la plateforme à partir du travail réalisé aux étapes précédentes, et les liens vers les ressources ont été insérés aux bons endroits. Il a fallu tenir des échanges importants entre le spécialiste de Moodle et la personne ayant conçu les questions pour prendre en compte les contraintes de la plateforme et modifier le contenu en conséquence. Au fil du processus, des vérifications ont été effectuées pour améliorer le questionnaire, par exemple avec l'ajout de choix de réponses ou d'éléments qui n'avaient pas été considérés à l'étape de la conception, en dehors de la plateforme. Le questionnaire a été bâti sur Moodle conformément à la structure établie et en séparant les sous-thèmes en trois thèmes distincts. La personne étudiante pouvait donc répondre, en toute autonomie, à trois blocs de questions. Chaque thème est associé à une section, qui était accessible par un simple clic sur l'encadré correspondant.

À cette étape, d'autres questions plus générales ont fait surface, notamment quant au visuel à présenter sur la page d'accueil et à la pertinence d'intégrer des questions plus personnelles pour préciser le profil de la personne utilisatrice. Au départ, un texte s'affichait sur la page d'accueil du questionnaire, mais cette présentation n'était ni conviviale ni attrayante. Elle a donc été remplacée par une courte vidéo expliquant l'objectif du questionnaire. Les discussions ont aussi permis de créer un court questionnaire sur le profil de la personne étudiante.

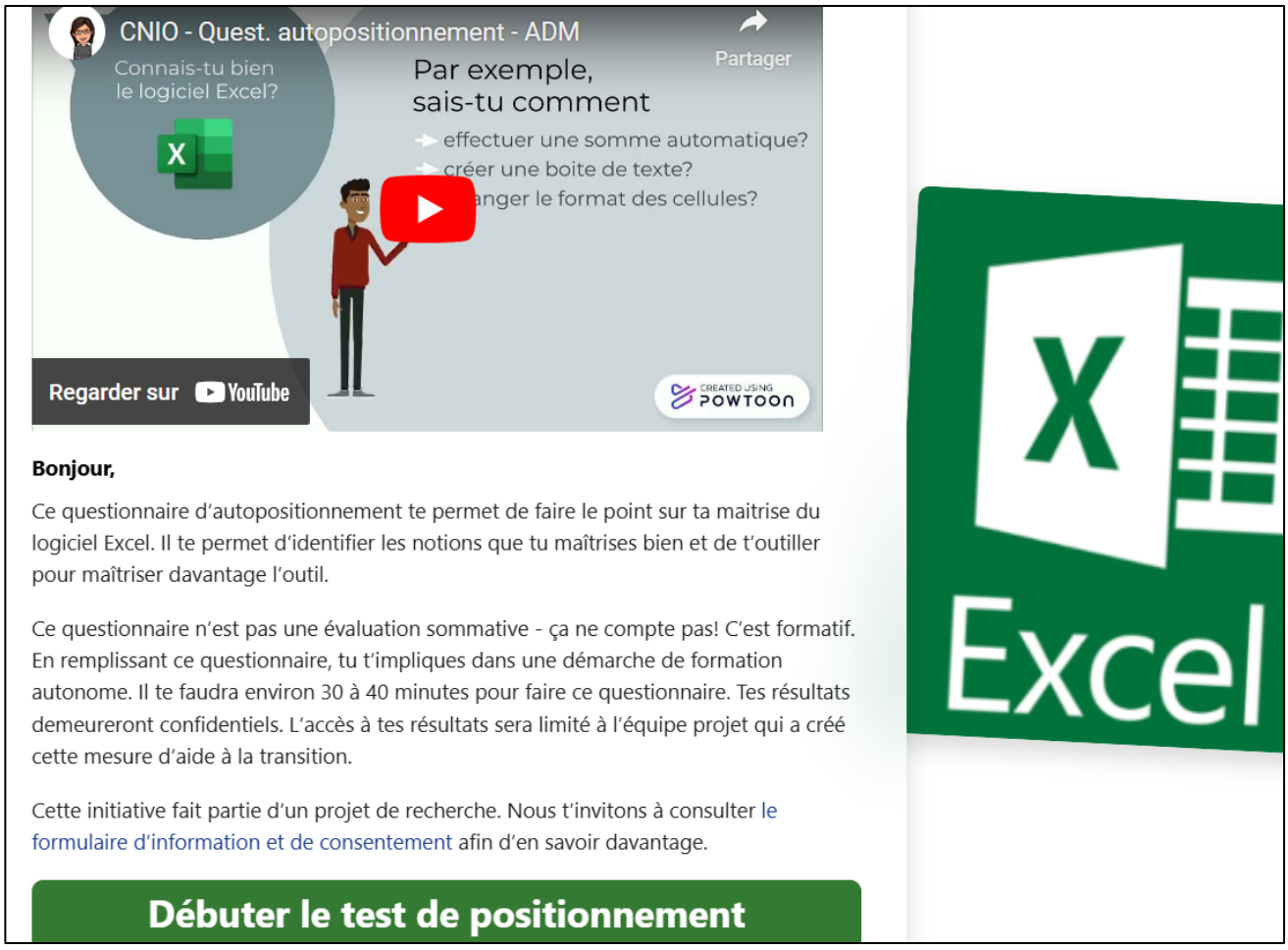

Validation : phase test du questionnaire

Une fois la conception du questionnaire terminée, il fallait entamer la phase « pré-test » pour vérifier le bon fonctionnement du questionnaire et, surtout, tenter d'éliminer les problèmes qui n'avaient pas été décelés plus tôt. La conception des questions est une étape, mais la mise en application concrète en est une autre. On a demandé à différentes personnes qui avaient participé au projet de répondre au questionnaire, dont des ressources enseignantes, des conseillères du centre d'aide à la réussite et des membres de l'équipe du

projet. Différents problèmes ont été soulevés, par exemple des rétroactions incorrectes, des choix de réponses trop limités et des questions manquant de clarté. Ces problèmes ont été corrigés rapidement, ce qui a permis de passer à la 2e étape des tests, soit l'obtention de commentaires des personnes étudiantes.

Pour la phase « test », on a ajouté à la plateforme une section temporaire nommée « Ton avis est important ! ». Les personnes participantes pouvaient y exprimer leur appréciation du questionnaire et transmettre des commentaires constructifs. Pour faire en sorte que les personnes étudiantes aient accès rapidement et facilement au questionnaire d'autopositionnement, on a créé une affiche qui a été utilisée durant les présentations dans des classes à l'UQAR.

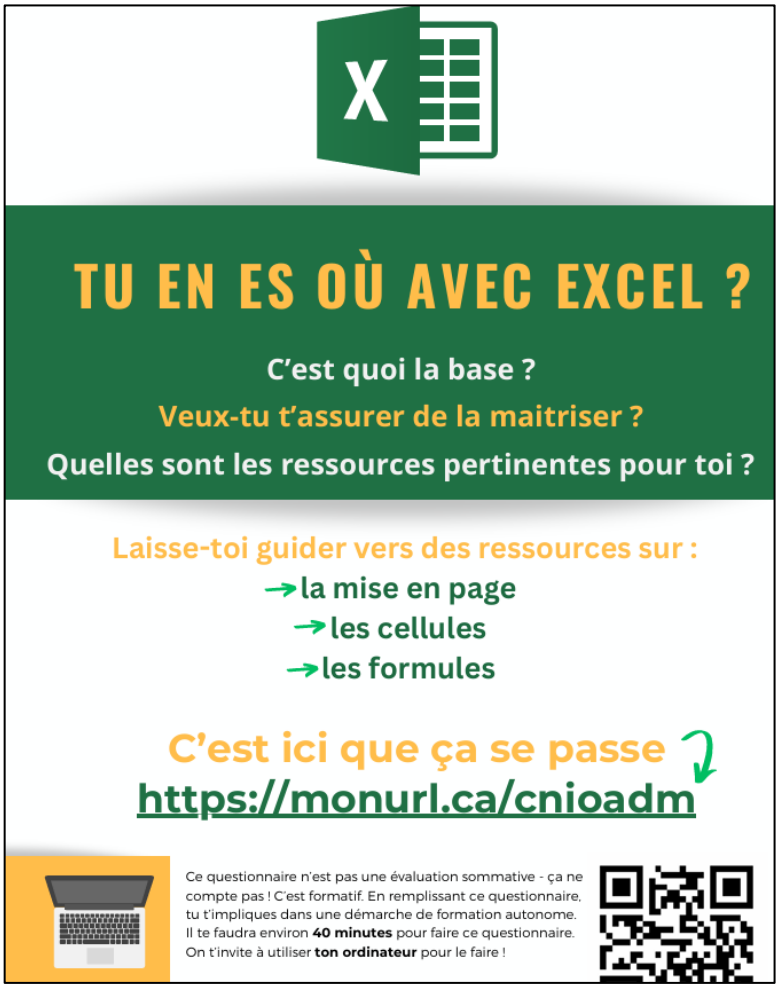

La directrice du projet a demandé à des personnes chargées de cours enseignant en première année au baccalauréat en administration et au baccalauréat en sciences comptables si elles accepteraient de venir directement en classe pour bien présenter le

questionnaire d'autopositionnement sur les compétences avec Excel. Les personnes étudiantes ont donc bénéficié de temps en classe pour commencer à remplir le questionnaire, et l'expérience a permis de prendre connaissance, en temps réel, des commentaires et des problèmes rencontrés. Au moins une personne de l'équipe du projet était présente pour répondre aux questions et noter les commentaires. Un document de travail a été créé afin de consigner tous les problèmes soulevés. On y trouvait une grille avec le numéro de la question, le thème y étant associé, le problème constaté et des pistes de solutions. L'auxiliaire de recherche s'est assurée que les corrections soient apportées en faisant un suivi avec le spécialiste de contenu Moodle.

D'autres ressources enseignantes ont ensuite été approchées. On leur a demandé de présenter le questionnaire à des personnes étudiantes en 2e et en 3e année du baccalauréat ainsi qu'à celles de certains programmes de deuxième cycle. Nous souhaitions obtenir davantage de commentaires lors de l'étape de la validation de l'outil. Certaines ressources enseignantes ont accepté de donner des points pour la réponse au questionnaire. Cet incitatif important a permis d'augmenter le nombre de commentaires recueillis et, donc, d'améliorer encore le questionnaire. Les échanges en classe entre une personne faisant partie de l'équipe du projet et les personnes étudiantes ont été riches et éclairants. Il a été intéressant d'entendre directement leur opinion et de mesurer leur compréhension des questions.

Un constat important a émergé : malgré un travail attentif visant à formuler des questions claires et à orienter la personne étudiante quant au type de réponses à fournir, nous n'avons pas réussi à éliminer la confusion ou les réponses qui n'allaient pas dans la bonne direction. Cela s'explique en partie par la diversité des personnes étudiantes. Le niveau de maitrise de la langue variait d'une personne à l'autre, ce qui a pu engendrer des difficultés liées à la compréhension des questions ou des réponses à fournir. Il a donc fallu revoir certaines formulations et s'assurer de l'exactitude des termes utilisés. Nous avons aussi remarqué que l'utilisation de divers outils informatiques (tablette, modèles différents d'ordinateurs, etc.) causait des difficultés quant à la configuration des réponses possibles. En effet, les ordinateurs portables et les tablettes ne présentent pas la même mise en page ni le même affichage des résultats, par exemple. À la suite de ce constat, l'équipe a révisé les choix de réponse pour ajouter plusieurs options. On a aussi ajouté une mention sur la page d'accueil du questionnaire indiquant qu'il était préférable de répondre à partir d'un ordinateur pour s'assurer d'un fonctionnement adéquat de la correction automatique.

Implanter

Le défi de l'implantation nous semblait considérable. Le sujet a été abordé dans une rencontre d'une communauté de pratique interordres et interprofessionnelle réunissant des personnes intéressées au soutien de la transition des personnes étudiantes au postsecondaire. Pour en savoir plus sur la CoP, on peut consulter *Relever les défis inter* en éducation : guide pour la mise en place de communauté de pratique interprofessionnelles et interordres* (Parent et al,. 2025). Lors d'une séance de codéveloppement, la chercheuse associée à ce chantier a soumis la question suivante : Quelle est la formule optimale pour rendre ce questionnaire disponible aux personnes étudiantes ?

Les discussions ont permis d'aborder de nombreuses sous-questions. Comment, concrètement, assurer la diffusion de ce questionnaire (ex. : choix de la plateforme) ? Quand doit-on demander aux personnes étudiantes de répondre à ce questionnaire ? Que faut-il faire avec les résultats ? Quels suivis faut-il effectuer ? Doit-on nommer une personne responsable du suivi des résultats obtenus ? Si oui, qui serait la meilleure personne pour le faire ? Quel encadrement faut-il offrir aux personnes étudiantes dans leur parcours d'autoformation et de mise à niveau ?

Les suggestions des membres de la communauté de pratique ont permis d'établir différentes pistes de solution, qui ont été évaluées dans les semaines suivantes.

Pour s'assurer que les personnes étudiantes connaissent et utilisent le questionnaire, il fallait s'assurer de bien le promouvoir et de le rendre accessible facilement. Lors de l'implantation et du déploiement du questionnaire, il était important de tenir les ressources enseignantes au courant et de leur expliquer la raison d'être de l'outil et les bénéfices potentiels tant pour elles que pour les personnes étudiantes. Le personnel enseignant a été notre meilleur vecteur de promotion et de soutien à l'implantation.

Nous savions aussi qu'un enjeu important allait surgir à cette étape : les personnes étudiantes allaient-elles prendre le temps nécessaire pour répondre au questionnaire, ou la démarche serait-elle mise de côté en raison d'un manque de temps ou parce que le questionnaire ne faisait pas partie de l'évaluation ? La solution envisagée a été de proposer aux ressources enseignantes d'accorder des points pour la réalisation du questionnaire et de l'intégrer à leur plan de cours.

Pour assurer le succès de l'implantation du questionnaire, nous avons collaboré avec le centre d'aide à la réussite. Nous avons créé une affiche et des ateliers ont été offerts aux personnes étudiantes présentes sur les campus et en ligne. Le succès de cette offre de formation a été modeste.

La direction du programme a veillé à ce que le questionnaire soit utilisé dans quelques cours prévus à la première ou à la deuxième session. Il a été présenté pendant les heures de cours, les personnes étudiantes ont pu commencer à y répondre, mais la démarche n'a pas souvent pu être terminée en classe. Selon les compétences numériques de la personne, il faut généralement de 40 à 90 minutes pour répondre aux trois parties du questionnaire d'autopositionnement. Comme le questionnaire vise à outiller les personnes étudiantes qui rencontrent des difficultés avec le numérique, et particulièrement avec Excel, le fait de répondre intégralement à un questionnaire en ligne peut constituer un défi en soi. Il est donc important de les accompagner lorsqu'elles répondent au questionnaire.

Évaluer

Il est difficile de parler de l'évaluation de notre expérience car, au moment d'écrire ces lignes, la phase d'implantation était en cours et la phase d'évaluation n'avait pas encore eu lieu.

En mode actif

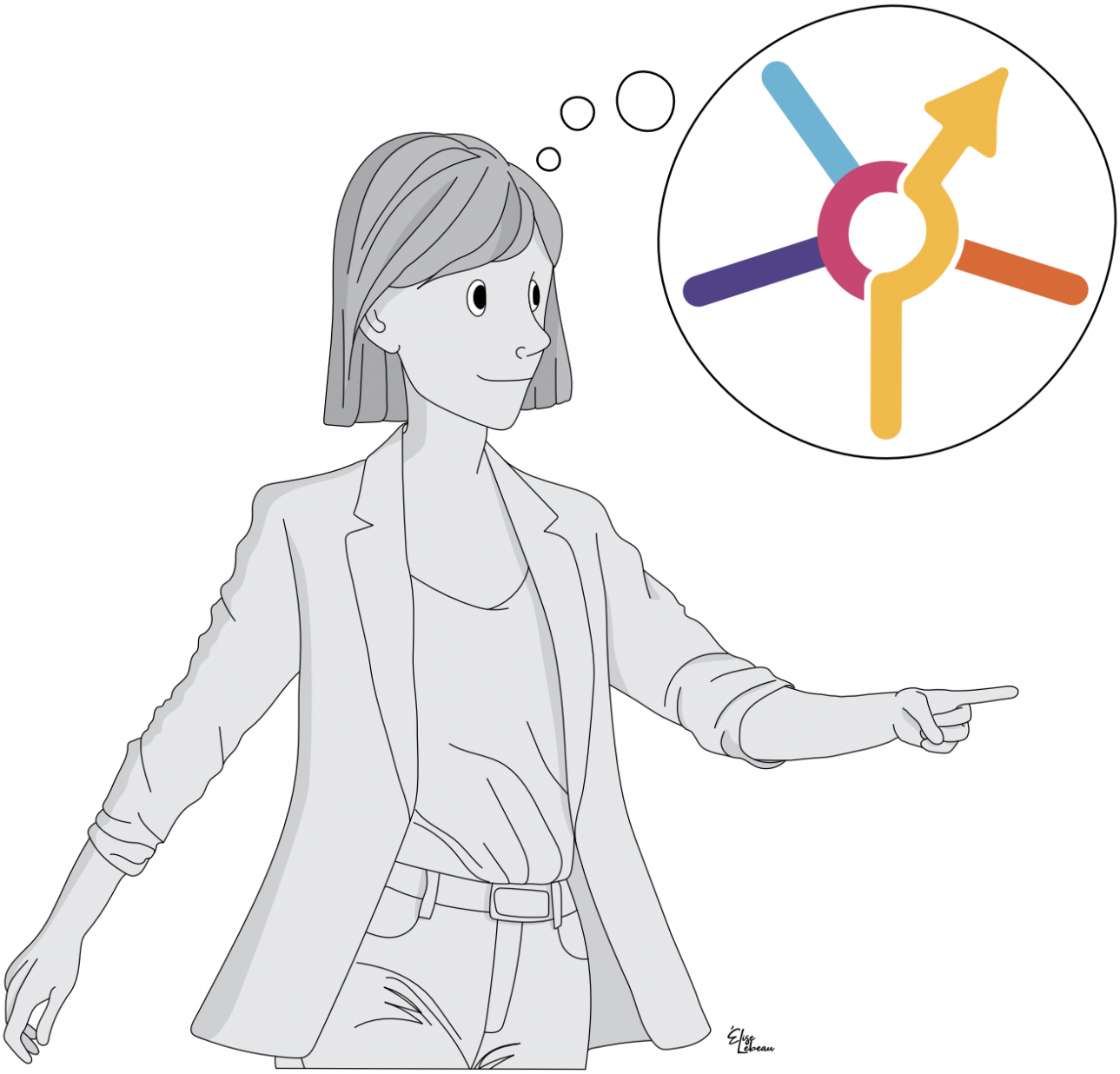

Cette section propose une feuille de route aux personnes intéressées à élaborer un outil de mise à niveau pour les personnes étudiantes, soit un questionnaire d'autopositionnement. Cette feuille de route permet de soutenir la concertation tout en conservant des traces de leur démarche. Il s'agit d'un outil favorisant la coordination de la démarche dans une certaine souplesse.

Elle peut être utilisée par une seule personne. Or, par souci de cohérence, il est préférable d'en assurer la diffusion à toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans la démarche d'évaluation.

N'hésitez pas à créer une copie de la feuille ou à la télécharger, puis à l'adapter à votre contexte et à vos besoins. Voici le lien vers la feuille de route à télécharger :

https://monurl.ca/miseaniveaucnioactif

Cibler les intentions de mise à niveau

Personnes participant à l'élaboration du questionnaire

Quelles personnes devrais-je impliquer dans mon projet ?	

Populations ciblées

Quelles sont les populations visées?	
À quels groupes les personnes étudiantes visées appartiennent-elles?	

Pour toute question, communiquer avec Nancy Michaud : **nancy_michaud01@uqar.ca**

Pour compléter la feuille de route, il est essentiel d'avoir pris connaissance de la partie « En mode réflexif » de ce guide. Il est bon de nourrir vos réflexions à partir de ce contenu pour répondre aux questions en fonction de votre contexte.

Références

Bouchut, F., Cuisiniez, F., Cauden, I. et Tronchet, J. (2020). *Outil 67. L'évaluation des acquis*. BàO - La Boîte à Outils, 4, 184-187.

Buton, A. et Giordano, F. (2019). *Table ronde : diversité des étudiant·es, comment inclure les profils atypiques à l'université ?* Élise Bonneveux ; Franck Gavoille ; Annabelle Hulin ; Typhaine Lebègue. GRH, RSE et emplois : vers de nouvelles approches inclusives, Vuibert, 103-124, Recherche (AGRH). https://hal.science/hal-02393092v1

Deschênes, M., Michaud, N., Kozanitis, A., Parent, S., Jolicoeur, E., Gonthier, M.-E. et Desmeules Thériault, G. (2025). *Consulter les personnes étudiantes pour mieux intervenir : guide pour la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des ressources de soutien aux transitions vers les études supérieures*. Développé dans le cadre du projet Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres. Université du Québec à Rimouski. https://monurl.ca/evaluationcnio

Demers, S., Veilleux, M., Bélec, C., Tardif, S., Stockless, A., Parent, S., Michaud, N., Desjardins, F., Martin-Roy, S. et Staiculescu, R. (2025). *Référentiel de développement des compétences essentielles aux études postsecondaires*. Université du Québec.

Jolicœur, E., Gonthier, M.-E. Deschênes, M., Parent, S. et Desmeules Thériault, G. (2025). *Centraliser les ressources pour une transition harmonieuse : guide pour faciliter le repérage des ressources numériques offertes en soutien aux personnes étudiantes*. Développé dans le cadre du projet Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres. Université du Québec à Rimouski. https://monurl.ca/centralisationcnio

Parent, S., Deschênes, M., Gonthier, M.-E., Jolicoeur, E., Michaud, N., Dionne, L. et Desmeules Theriault, G. (2024). Développement de la compétence numérique interordres (CNIO) : *Rapport de recherche final du regroupement BSLGIM. Rapport remis à l'Université du Québec dans le cadre du projet Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres*. Université du Québec à Rimouski. https://monurl.ca/rapportcnio

Parent, S., Desmeules Thériault, G., Néron, J. et Demers, S. (2025). *Relever les défis inter* en éducation : guide pour la mise en place de communauté de pratique interprofessionnelles et interordres*. Développé dans le cadre du projet Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres. Université du Québec à Rimouski. https://monurl.ca/copcnio

Université du Québec, Courcy, J., Rousseau, N., Baril, D., Veilleux, M., Tardif, S., Lanoville, C., Demers, S., Parent, S., Kozanitis, A., Desjardins, F., Martin-Roy, S., Bachand, C.-A., Bergeron, J. et Deschênes, M. (2025). *Modèle de soutien aux transitions interordres réussies : une visée d'épanouissement Volet théorique et empirique*. Réalisé dans le cadre du projet Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres. Université du Québec.

Usito, (n.d.a). *Mesure*. Usito. Université de Sherbrooke. https://usito.usherbrooke.ca/d%C3%A9finitions/mesure

Usito, (n.d.b). *Ressource*. Usito. Université de Sherbrooke. Usito. Université de Sherbrooke. https://usito.usherbrooke.ca/d%C3%A9finitions/ressource

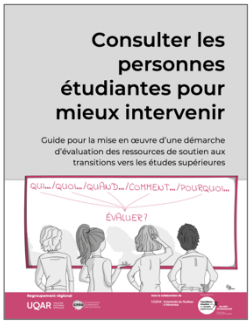

Consulter les personnes étudiantes pour mieux intervenir : Guide pour la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des ressources de soutien aux transitions vers les études supérieures

monurl.ca/evaluationcnio

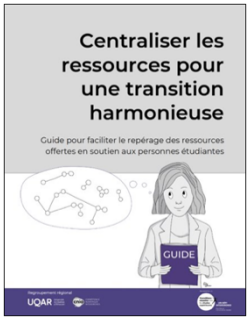

Centraliser les ressources pour une transition harmonieuse : Guide pour faciliter le repérage des ressources offertes en soutien aux personnes étudiantes

monurl.ca/centralisationcnio

Mise à niveau des connaissances : Guide pour l'élaboration d'un questionnaire d'autopositionnement

monurl.ca/miseaniveaucnio

Relever les défis inter* en éducation : Guide pour la mise en place de communautés de pratique interprofessionnelles et interordres

monurl.ca/copcnio

Développement de la compétence numérique interordres (CNIO). Rapport de recherche final présenté à l'Université du Québec dans le cadre du projet Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres.

monurl.ca/rapportcnio